Pointe de Beauduc
Golfe de Beauduc
Piquetage
Exclos saisonnier en mer
Exclos permanent zostère
Piquetage
Passage interdit à tous les véhicules
Enrochements
Gabarit 205 cm
Bouées (en mer)
Piquetage
ACCES INTERDIT aux véhicules à moteur
(Permanent)
Piquetage (RNN)
Passage interdit à tous les véhicules
Gabarit 205 cm
Collecte-déchets
PARKING OBLIGATOIRE
Interdiction d'accès aux quads et motos équipées tout terrain depuis le gabarit (2.08 m) de Tourvielle
PARC NATUREL REGIONAL DE CAMARGUE
Plan de gestion des usages et des accès
Plage de Beauduc 01.04.2016 au 30.09. 2016
Aire de stationnement prioritaire
Zone dévolue aux sports nautiques (Kite surf - planche et char voile...)
Ecole de Kite
Zone dévolue aux autres activités
Zone naturelle préservée (véhicules non autorisés)
Arrêté Prefectoral de Protection de Biotope
Enjeux écologiques majeurs
Zone dévolue à la pêche (surfcasting) (01.10 au 31.03)
Zone de char à voile du 01.10 au 31.03
0 275 550 1 100 Mètres
Conception : Pôle EVAP-Isenmann05.2015
Source : BD_PNRC
Fond : BD ORTHO ® - © IGN - PFAR CRIGE PACA 2000
BEAUDUC_ORGANISATION_2016_A3.mxd